

Nombre de conseillers

En exercice : **26**

Présents : **14**

Absents : **12**

- dont suppléé(s) : **1**

- dont représenté(s) : **5**

Votants : **20**

- dont « pour » : **20**

- dont « contre » : **0**

- dont « abstention » : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-sept heures, les membres du Conseil de la **Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le quatorze juin se sont réunis dans la salle de réunions de la maison de la vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, GARCIER-RICHAUD Hélène, PIGNATEL Agnès (*quitte la séance après la question n°11 en ayant donné pouvoir à Mme DONNEAUD Chantal*), BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal (*quitte la séance après la question n°17*), MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, REYNAUD Frédéric et CAPEL Denis (*arrivé après la question n°9*).

EXCUSES : Mmes BALLADUR Clarisse *ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence*, BANCILLON BOË Fabienne *ayant donné pouvoir à Mme VAGINAY RICOURT Sophie*, MATTERA Wendy, OCCELLI Chloé *ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques*, OKROGLIC Dominique *ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine*, MM. BARNEAUD Christophe *ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan*, FRANQUEBALME Jean-Pierre, OLIVERO Albert *suppléé par M. MARTIN Jacques*, et GASTON Arnaud *ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis*.

ABSENTS : Mme JACQUES Elisabeth, M. TRON Jean-Michel

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REYNAUD Sandra.

N° ordre : 9

Délibération n° 2023/ 96**OBJET : REGIE UBAYE SKI - DECISION MODIFICATIVE N°1.**

Le Conseil de communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 12 juin 2023 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation de la Régie Ubaye Ski réuni le 14 juin 2023 ;

Sur proposition de M. Yvan BOUGUYON, Vice-Président délégué aux finances ;

Après délibéré,

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du **budget annexe Régie Ubaye Ski** qui se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :**Dépenses :**

Art 6063	+ 47 800.00 € (1)
Art 611	+ 80 700.00 € (2)
Art 675	+ 8 000.00 € (3)

TOTAL **136 500.00 €**

Recettes :

Art 7082	+ 8 500.00 € (4)
Art 775	+ 8 000.00 € (5)
Art 7815	+ 120 000.00 € (6)

TOTAL **136 500.00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT :**Dépenses :**

Art 2145 Prg 1004	- 30 900.00 € (7)
Art 2182 Prg 1004	+38 900.00 € (8)

TOTAL **8 000.00 €**

Recettes :

Art 2182 chap 040	+ 8 000.00 € (3)
-------------------	------------------

TOTAL **8000.00 €**

- (1) Achat de pièces pour la réalisation de la Grande Inspection du télésiège « Les Mastrêtes » station de Sainte-Anne
- (2) Grande inspection télésiège Les Mastrêtes Sainte Anne : prestations de démontage et remontage, contrôle non destructif et révision du vérin
- (3) Ecritures sortie de l'actif engin de damage
- (4) Commissions perçues pour les Assurances skieurs plus importantes que prévu
- (5) Reprise ancien engin damage
- (6) Reprise sur provision constituée pour la réalisation de la GI Télésiège Les Mastrêtes
- (7) Diminution du coût de la mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation d'un tapis roulant au Super Sauze.
- (8) Augmentation du montant prévu pour l'acquisition de la dameuse pour la station du Sauze

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
M^{me} Sophie VAGINAY RICOURT.